

Panoram@

Le Mag du CCE Air France

+ MAG ECO

Résultats 2017/2018
Orientations & Perspectives 2019

Activités
Vacances Adultes & Jeunes

#7 Décembre 2018



Édito

Objectif atteint : le CCE toujours avec vous

En préparant ce *Panoram@ Le Mag*, nous nous sommes rappelés qu'il n'y a pas si longtemps, soit fin 2016-début 2017, nous ne savions pas si le CCE serait en mesure de poursuivre son activité et s'il ne risquait pas de disparaître en 2017. Et donc avec lui, les Vacances Jeunes, les Vacances Adultes, le Patrimoine et les emplois du personnel du CCE Air France...

Nous sommes donc très heureux de vous présenter ce numéro de *Panoram@ Le Mag* qui témoigne de notre action sur ces deux dernières années pour sauver l'ensemble des activités du CCE, ainsi que son personnel.

Après une année 2017 de mesures conservatoires, qui ont permis tout de même de préserver l'essentiel des Vacances Jeunes et Vacances Adultes dans notre Patrimoine, 2018 a été une année riche en termes d'actions menées par le CCE, et nous pouvons dire que nous avons atteint les objectifs fixés par l'accord cadre entre les CE et le CCE.

Objectif atteint sur les Vacances Jeunes avec une augmentation de l'offre – 5000 places sur l'année 2018 – et en permettant, grâce aux nouvelles règles, à 1200 enfants jamais partis avec le CCE d'accéder à nos colos. L'offre a aussi été adaptée et enrichie – programmation de 143 colos réparties sur les cinq continents – et plus de séjours itinérants ont été mis en place: 1100 jeunes de 14/15 ans et de 16/17 ans ont sillonné le monde cet été 2018.

Objectif également atteint sur les Vacances Adultes avec la reprise des tarifs subventionnés, T2 à T6, et plus de 100 destinations «monde» proposées. Là encore, les nouvelles règles ont permis à 8000 personnes d'accéder aux produits du

CCE, 8000 personnes qui n'étaient jamais parties en vacances avec le CCE.

Mais aussi, avec de **nouvelles super offres «Top Flash»**, tout au long de l'année, avec une subvention fixe allant jusqu'à 60%.

Objectif partiellement atteint sur le Patrimoine avec l'**installation de télévisions à Gassin**, la **rénovation de Séo** en Guadeloupe et des **travaux au Mabouya** en Martinique et à Saint-Malo. Un début de reprise d'investissement dans le Patrimoine, mais encore insuffisant.

2018, c'est aussi le lancement de l'**application mobile**, la reprise en **gestion des centres** de Penne-du-Tarn, Bonnieux et Beuil, la reprise par le CCE des **pré et post-acheminement** des enfants pour les vacances Jeunes, avec une prise en charge de bout en bout.

Objectif atteint également sur le plan social. Nous avons réalisé un Plan de Départ Volontaire (PDV) pour baisser la masse salariale, avec le départ, dans de bonnes conditions, de 20 salariés. Nous avons également mis en place un Conseil Économique et Social (CSE) au CCE en octobre 2018.

Enfin, **objectif atteint sur le plan financier** avec un résultat net comptable positif en 2017 et 2018, après un lourd déficit en 2016 et une trésorerie assainie.

Le CCE, va donc bien mieux. En deux ans, la situation s'est nettement améliorée, mais **Il faut poursuivre les efforts de restructuration**. Le CCE doit encore augmenter son efficience et produire des vacances de manière plus compétitive. Les vacances dans le Patrimoine Jeune ou

Le Bureau du CCE Air France

De gauche à droite :
Hervé CAPDEVIELLE
Secrétaire Général Adjoint (CFDT)
Jean-Pierre COMBES DEFONTIS
Secrétaire Général (CFE-CGC)
Florence CARREIRA
Trésorière Générale

Adulte coûtent encore trop cher par rapport aux produits équivalents disponibles sur le marché.

La rationalisation du Patrimoine doit donc être poursuivie pour le rendre plus performant, plus confortable et pour dégager le CCE de sa dette de plus de 9M€. La vente d'une partie du Patrimoine est incontournable pour ne pas faire payer les erreurs du passé aux agents Air France en diminuant les prestations VJ et VA.

Pour autant pas question de pénaliser les vacances dans le Patrimoine ou de vendre tous nos actifs. Les ventes prévues, en concertation avec la coordination des CE, ne concernent que 20% de notre Patrimoine en valeur et ne s'appliquent uniquement qu'aux propriétés non exploitées ou très peu utilisées.

Cette action permettra de développer de nouvelles offres et de faire partir plus de personnes en vacances et plus de jeunes en colos, le tout dans de meilleures conditions.

Le CCE c'est aussi une instance intervenant dans la vie économique et professionnelle de l'entreprise où sont représentés les syndicats, les CE et le personnel.

Là aussi ce Bureau s'est investi pour mieux utiliser les ressources à sa disposition au bénéfice d'une amélioration du fonctionnement de l'instance et de la qualité des débats.

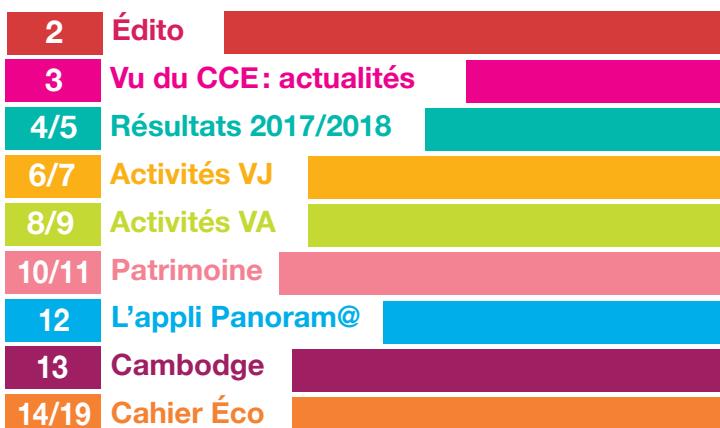
Le CCE a investi dans des compétences et des expertises pour apporter aux élus, aux commissaires et aux représentants syndicaux les meilleurs éclairages possibles.

C'est ainsi que les propositions, que nous avons soumises au Directeur Général d'Air France-KLM, Benjamin Smith, et initiées à la Session du 22 novembre au conseil d'administration, ont été votées à l'unanimité.

En avril 2019, le CCE laissera la place au CSEC, le Conseil Économique et Social Central, qui sera comme aujourd'hui composé des représentants des CE. Il nous semble important dans le contexte incertain et évolutif de l'entreprise de conserver une stabilité au niveau du futur CSEC, et de poursuivre le travail débuté dans le cadre de l'accord entre les CE et le CCE.

C'est le souhait et l'engagement de ce Bureau de continuer à s'investir dans la restructuration du CCE vers le CSEC afin de mieux vous servir.

Le Bureau du CCE Air France



Panoram@ n°7 · Décembre 2018

CCE Air France - Le Dôme - 6, rue de La Haye
BP 12691 Tremblay-en-France
95725 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Directeur de la publication: Jean-Pierre Combès Defontis (Secrétaire Général du CCEAF)

Rédacteur en chef: Olivier Jully

Rédaction: Basma Ahmed-Kamal / Anne-Marie Enescu /

Jean-Pierre Berenguier et Camille Cussaguet (Économie)

Conception et réalisation : Nathalie Chave

Iconographie: Stéphanie Collot

Crédits photo : Fotolia / Pexels / Unsplash / NPS / Air France / D.Moulay (Cambodge)

Impression: Périgraphic

Ce document est imprimé sur un papier 100 % recyclé respectueux de l'environnement.

Protocole d'accord CE/CCE Un an après la signature du protocole, de nouveaux agents bénéficient des activités sociales

Plus 9200 personnes (**1200 jeunes et 8000 adultes**) se sont inscrites pour la première fois sur Panoram@ en 2018 !

Avec la mise en place du protocole d'accord signé en février 2017, entre les CE et le CCE, l'un des principaux objectifs consistait à introduire davantage d'équité dans l'accès aux activités du CCEAF. Pour cela, de nouvelles règles ont été mises en place (cf. guide pratique des vacances - Panoram@ Le Mag N°6) avec un système de quotas par CE, un système de points et un système de priorité, en fonction du bénéfice ou non à des vacances subventionnées les années précédentes.

Ces mesures ont ainsi permis à des agents et leurs enfants, qui ne sont jamais partis avec le CCEAF, de devenir prioritaires dans l'attribution des vacances subventionnées.

CCE/RGPD

Respect de vos données personnelles : mise en conformité

Le processus est désormais enclenché dans toute l'Europe et en France... Au CCE aussi. Depuis le 25 mai, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. De quoi s'agit-il ? En tant que citoyen européen, chacun peut désormais demander et/ou restreindre et/ou interdire l'accès aux données personnelles (nom, prénom, adresse, mail, etc.), récoltées sur toutes les plateformes du web.

Pour vous permettre de bénéficier des activités sociales et culturelles, nous sommes amenés, via Panoram@, à récolter des données vous concernant vous et vos ayants droit (nom, prénom, matricule, mail, etc.). Un processus a donc été enclenché depuis mai pour nous mettre en conformité. Vous pouvez consulter les conditions et notre politique de confidentialité sur Panoram@.

Appli Panoram@

+ 2 500 abonnés grâce aux journées-rencontres dans les CE

Courant novembre, le CCE s'est déplacé à la rencontre des collègues du Pilotage Économique, du HUB (E et F), de la DGI, et du PAP (Orly), afin de présenter l'application Panoram@. Explications, échanges, pédagogie, retours. Ces journées ont permis de faire découvrir l'application à plusieurs salariés d'Air France, tous métiers confondus, et d'avoir des retours palpables de notre appli. Grâce à ces journées, nous sommes passés de 5700 abonnés début novembre à 8000 en décembre. Une jolie réussite qui n'a été possible que grâce à vous ! Nous sommes sur le bon chemin des 10000 abonnés. Faites passer l'info !

Province/DOM VJ

Près de 1 000 enfants pris en charge dans leurs pré et post-acheminements

Depuis cet été, pour des raisons de responsabilité et d'organisation, le CCE prend en charge de bout en bout le voyage de vos enfants, et donc l'intégralité des pré et post-acheminements pendant les colos. Pour un meilleur confort, un accompagnement adapté a été mis en place. Une cellule « coordination pré et post-acheminement », spécialement dédiée, a été créée afin de veiller à la sécurité et au bien-être des enfants concernés. Une pochette contenant un tour de cou avec une étiquette au nom de l'enfant, une étiquette bagage, des documents, ainsi que le guide du « jeune voyageur en transit » a été envoyée aux participants. Action renouvelée pour les vacances d'hiver 2019.

Facebook & Instagram

Rejoignez-nous ! La barre des 4 800 abonnés a été franchie sur Facebook et de 600 abonnés sur Instagram. Des vidéos, retour sur images et surtout un espace pour vous exprimer. À noter que le CCE est aussi présent sur Twitter et YouTube. À tout de suite sur les réseaux sociaux !

Informatique

Deux audits sont en cours afin d'améliorer votre parcours sur Panoram@

Un premier audit concerne une réflexion sur l'infrastructure elle-même (serveurs), en vue de l'externaliser (essentiellement pour des raisons d'hébergement).

Un second audit est mené sur l'outil concernant Panoram@, l'amélioration en forte pointe des temps de réponses et l'architecture des bases de plus en plus importantes. Une réflexion est également menée sur son ergonomie, à l'instar de l'appli mobile.

Avis d'impôts 2018 (Hors EA)

Gagnez du temps et préparez vos vacances d'été/automne en déposant vos avis sur Panoram@.

Pour faciliter vos inscriptions aux vacances subventionnées, (même si vous ne prévoyez pas de partir), il suffit de déposer votre avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017) sur Panoram@ dans la rubrique « Mes informations personnelles ». (Max 2 Mo par fichier au format PDF).

DOM 2019

N'attendez pas pour réserver vos R1 !

Pour vous permettre un meilleur confort dans votre organisation, les inscriptions dans nos résidences des Caraïbes et Océan indien, l'Hibiscus (Réunion), au Mabouya (Martinique) et à Séo (Guadeloupe) sont ouvertes à l'année. Les réservations, achats et affectations sont immédiates.

VA/VJ

Vacances d'été 2019

Vous ou vos enfants souhaitez partir en vacances subventionnées cet été ?

Les dates d'inscriptions seront uniquement communiquées sur Panoram@, par mail, via nos newsletters et sur l'appli. Abonnez-vous !



Pensez à mettre régulièrement vos contacts à jour sur Panoram@, rubriques «mes infos personnelles».

Résultats 2017/18 Orientations et perspectives 2019

Lors de la Session du 25 avril, le Bureau du CCE a présenté les résultats des comptes annuels 2017, le budget, les orientations et les perspectives 2018/2019 du CCEAF. L'occasion de faire part des premiers résultats du plan de restructuration rigoureux initié depuis 2017 avec l'instauration des nouvelles règles d'affectation VJ et VA, la négociation avec les représentants du personnel de l'évolution des conditions de travail et d'un PDV. La clôture des comptes 2017 est à ce jour à l'équilibre, mais la dette reste importante à plus de 9M€. À moyen terme, il s'agit donc pour le CCE de poursuivre sa consolidation financière en dégageant des marges de manœuvre, notamment par l'efficience de ses actions.

Vacances VJ et VA

Préserver le socle social (Jeunes et Adultes) et enrichir le programme

La préservation des vacances subventionnées est un objectif prioritaire du CCE ! Les équipes ont réussi le challenge en maintenant les subventions et à améliorer l'offre sur le plan quantitatif et qualitatif. Après la mise en place des nouvelles règles d'affectation permettant une meilleure distribution des offres et à permettre à des agents n'étant jamais partis avec le CCE d'en profiter, le cap a été mis sur le contenu et la flexibilité du programme.

Pour les Vacances Adultes, plus de séjours à l'international et en complément des séjours avec tarifs réduits, deux types de nouvelles offres ont vu le jour : «forfaitisées» classiques et «forfaitisées» Top Flash. Pour les vacances Jeunes, le programme est constamment enrichi avec de nouvelles propositions de destinations afin de répondre au mieux à la demande (cf page 6). Pour permettre à chacun d'avoir un meilleur aperçu du programme Hiver/Printemps 2019 (Vacances Adultes et Jeunes), un nouveau catalogue, le «Mag Voyage» a été lancé et imprimé. La version Été/Automne 2019 sera dans vos boîtes aux lettres avant les inscriptions sur Panoram@.

Investissements

Continuer la rationalisation du patrimoine

La vente d'une partie des propriétés du CCE (environ 20 % en valeur) non utilisées ou peu utilisées est indispensable pour le remboursement de la dette de plus de 9M€ et pour permettre au CCE d'investir demain dans la rénovation du patrimoine :

- augmenter le nombre de places disponibles des vacances subventionnées (VA et VJ)
- améliorer la qualité des prestations dans nos villages, notamment à Gassin (Var), Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime) et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Dette

S'acquitter de la dette pour développer nos prestations et investir dans le patrimoine

Le poids de la dette du CCE est considérable : il reste plus de 9M€ à débourser avant 2023.

L'institution doit faire face à un remboursement croissant jusqu'en 2022 où la dette atteindra le sommet critique des 2M€ et le dépassera un an plus tard avec une dernière annuité de plus de 2,2M€. Au prix d'importants efforts de baisse des coûts depuis un an, le CCE a réussi à s'acquitter d'1 M€ et des 175K€ d'intérêts prévus dans l'échéancier de 2018.

La situation demeure fragile au vu de la subvention qui baisse en fonction de la masse salariale d'Air France, mais aussi au vu des besoins pour rénover le patrimoine et développer les prestations. Parmi les solutions en cours de réflexion : négocier au rabais la dette et par effet domino économiser sur les divers frais financiers assortis (estimés à 1M€).

Restructuration CCEAF

20 agents volontaires partis avec le PDV : la baisse des frais de structure est amorcée

Dans la perspective de réduction des coûts des frais de fonctionnement du CCEAF engagés depuis l'été 2017, vingt salariés ont pu bénéficier du plan de départs volontaires. Une mesure dont les résultats devraient être concrets dès l'année prochaine avec une réduction de la masse salariale (charges comprises) de près d'1 M€.



Pensez à mettre régulièrement vos contacts à jour sur Panoram@, rubriques "mes infos personnelles".

Orientations et perspectives en chiffres

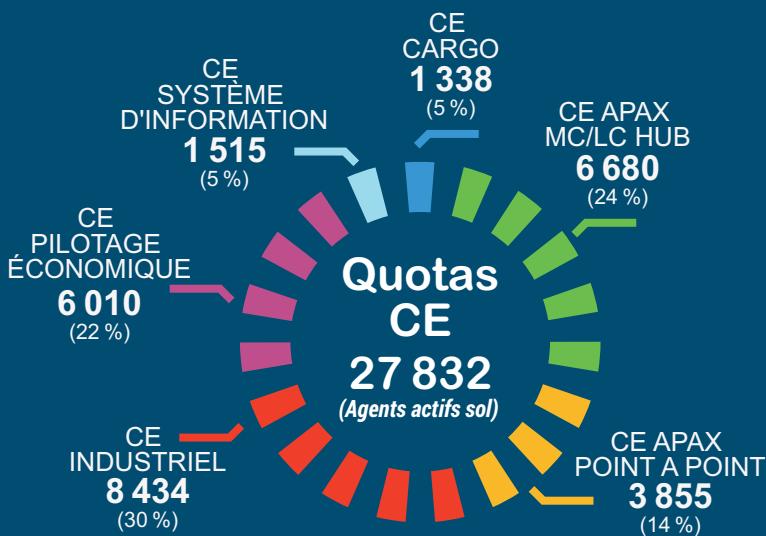
Subventions estimées en 2019



Dont tarifs réduits
(inclus dans les subventions)

967 000 € 753 000 €

Montant payé à AF en billets d'avion activités



Les grandes étapes 2018

Janv.
fév.

Mise en œuvre du plan de restructuration et de réorganisation du CCE

Fév.
Mars

Première vague de départs dans le cadre du PDV au CCEAF

Période d'inscriptions aux programmes Eté/Automne Adultes et Eté Jeunes 2018

Juin
à août

Deuxième vague de départs dans le cadre du PDV au CCEAF

Lancement des produits Top Flash (jusqu'à 60 % de subvention)

Sept.
à nov.

Période d'inscriptions au programme Hiver/Printemps Adultes et Hiver Jeunes 2019

Lancement de Panoram@ l'appli
Lancement et distribution du « Mag Voyage » N°1 dans les boîtes aux lettres

Déc.

Préparation du programme Eté/Automne 2019 Adultes et Eté Jeunes 2019



Activités VJ Plus de 1 200 nouveaux jeunes

Vacances Jeunes 2018

5000 places

Avec une programmation de 5 000 places sur l'année 2018, le CCE en a proposé plus de 500 supplémentaires qu'en 2017. L'un des objectifs consistait notamment, conformément à vos souhaits d'une distribution plus juste des quotas, à donner la possibilité à des jeunes, jamais partis en vacances avec le CCE, de bénéficier des colos en priorité. C'est désormais acté.

Grâce à l'instauration du nouveau système d'affectation, plus de 233 enfants jamais partis se sont inscrits aux colos d'hiver et 981 aux colos d'été. Cette nouvelle règle a ainsi permis à 1 200 nouveaux jeunes sur un total de 4 366 inscriptions de devenir prioritaires lors de leur première inscription.

Les colos de cette année ont d'autant plus été plébiscitées que l'offre Panoram@ tend maintenant non seulement à se moderniser et à s'adapter aux tendances du marché, mais aussi à ajuster les séjours aux tranches d'âges des enfants.

Hiver 2018

Les colos à l'essai, adoptées

Pour la première fois le CCE a proposé à l'essai, des colos linguistiques et maternelles, habituellement programmées plus tard dans l'année.

Plus d'une centaine d'enfants sont ainsi partis en séjours linguistiques en Angleterre et les maternels (4/5 ans) ont découvert les joies de la neige à Saint-Léger-Les-Mélèzes. Ces essais transformés seront reconduits lors des prochaines colos d'hiver. Les séjours itinérants moyen-courriers (14/15 ans) et long-courriers (16/17 ans) ont quant à eux été très demandés. Parmi les colos inédites, l'Islande et ses aurores boréales a été la plus plébiscitée.

Le CCE a ainsi organisé et accompagné les vacances de février de 963 jeunes.



Retrouvez le programme de vacances sur
<http://panorama.cceaf.fr>

Été 2018

Augmentation des places et variété des thèmes

Conformément aux décisions annoncées en début d'année, le programme de l'été 2018 a été renforcé avec 4 000 places proposées, soit en moyenne + 26 % de places supplémentaires par rapport à l'été 2017.

Plus de 3 400 jeunes ont ainsi fait leurs choix entre 143 colos différentes sur Panoram@. En France parmi les séjours fixes, des colos inédites comme « Héros de conduite », « Web et jeux vidéos », « Challenge ID2 sports » et « Planet Circus » ont fait leur entrée dans le programme. Côté séjours linguistiques, la pratique des langues de Shakespeare et Cervantès s'est faite en mode séjours fixes (collège et placement familial) en Grande-Bretagne et en Espagne, mais pas que. Les plus âgés ont pu aiguiser la pratique des langues en embarquant pour des séjours longs-courriers au Canada (Oregon et Vancouver) et pour un campus à New York (États-Unis).

Le nombre de places en séjours itinérants en moyen-courriers (14/15 ans) et long-courriers (16/17 ans) a également été augmenté afin de répondre plus précisément à la demande et à ces tranches d'âges actuellement majoritaires. Ce sont donc 1 100 jeunes itinérants qui ont sillonné les continents.

Ces vacances estivales ont d'ailleurs vu son catalogue s'étoffer de nouvelles destinations comme la Crète, les Canaries, l'île de la Réunion, la Chine du Nord ou encore le Sri Lanka. À noter que l'Asie a fait son grand retour sur Panoram@ avec neuf pays où les jeunes ont pu poser leurs sacs à dos.

Quelles perspectives en 2019 ?

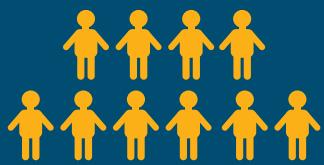
Avec l'ouverture en septembre des inscriptions au programme Hiver, le CCE a proposé (en termes de places), un volume identique, mais avec une répartition des séjours au plus proche de l'évolution des tranches d'âges et en fonction des zones (A/B/C). À ce jour, 1 063 enfants sont affectés.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur les voyages à l'étranger, notamment avec de nouvelles destinations comme le Sénégal et Madagascar « solidaires » destinés aux jeunes âgés de 16/17 ans, dont ce sont les dernières expériences « colos ».

En inscrivant davantage de séjours solidaires au programme, le CCE continue de transmettre les valeurs humaines (respect, partage, etc.) vécues au cours des colos. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que de nouvelles actions, comme la préparation et diffusion de la charte des colos avec le CCE, sont en cours de préparation.

Pour l'été 2019, le programme « Séjour à l'étranger » (14/15 ans) et itinérants (16/17 ans) proposera 175 places supplémentaires.

Vos enfants & Nous (bilan 2018)



4 366
inscriptions
(dont 1200 nouveaux profils)



Propositions sur
Panoram@

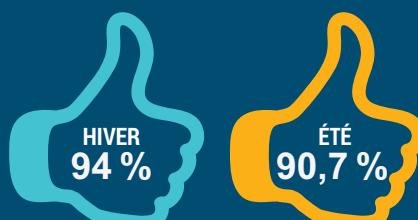
Nombre de destinations réparties
sur 5 continents (été 2018)



Séjours organisés
par le CCE



Commentaires
Infos@Colos



Satisfaction
globale



Nuitées
sur Paris

Dossiers
Transit été 2018

+834



Transversales



Enfants UM
- 12 ans



Enfants UM
+ 12 ans



Jeunes
provenant
des DOM



Activités VA Plus de 8 000 nouveaux inscrits

Vacances Adultes 2018

2018 : près de 23 000 participants (dont 8 000 nouveaux inscrits)

2018 signe l'arrivée d'agents jamais partis en vacances subventionnées via Panoram@ depuis son ouverture.

L'instauration de quotas de points a ouvert la voie à des agents qui jusqu'ici n'étaient pas favorisés par les affectations. Le système de points décomptant la consommation de chacun et de quotas par CE donne maintenant la priorité à des nouveaux « profils » d'agents. À ce jour, ils représentent 8 000 participants.

Parmi ces bénéficiaires et pour leurs premières vacances avec le CCE, 72 % ont choisi nos résidences comme lieu de villégiature, majoritairement en métropole (Gassin, Saint-Malo, Saint-Georges-de-Didonne).

Suite aux mesures prises depuis l'année dernière, les résultats 2018 sont encourageants : pour la première fois depuis plus de six ans, le nombre d'inscriptions Vacances Adultes s'est stabilisé et les offres Panoram@ attirent de nouveaux profils. Des progrès qui tracent les orientations pour les programmes 2019.

Offre subventionnée avec tarifs réduits et/ou avec tarifs fixes :

17 000 bénéficiaires de subvention

En augmentant le nombre de destinations de vacances avec tarifs réduits pour la saison Hiver/Printemps et Été/Autumn, le CCE s'est, depuis le début de l'année, engagé dans une redistribution équitable et plus large de la subvention.

Sur 23 000 participants, plus de 17 000 ont pu bénéficier d'un tarif réduit ou d'une subvention fixe parmi 145 séjours (hors patrimoine) et dont les cinq séjours subventionnés les plus plébiscités sont : Le Cret (Morzine), Kenzi Club (Maroc), Alegria Playa (Espagne), Balagne (Corse) et escapade nipponne (Japon).

Avec un catalogue « Monde » en hausse, le CCE va continuer à élargir son offre sur les continents pour répondre à vos attentes de séjours lointains.

Offre subventionnée Patrimoine

Plus de 12 800 participants (dont 6 200 nouveaux bénéficiaires)

Cette année, plus de la moitié des participants aux vacances proposées sur Panoram@ s'est inscrite dans les résidences du CCE, aussi bien dans l'Hexagone que dans les DOM. Les trois villages comptabilisant le plus de nouveaux arrivants sont : Gassin dans le Var (1 600 participants), Saint-Malo en Bretagne (1 100 participants), Séo en Guadeloupe (986 participants).

Offre subventionnée fixe

Les « Top Flash » : jusqu'à 60 % de promotion

Comme prévu dans le plan de redynamisation progressivement mis en place depuis 2017, une offre complémentaire de vacances avec une subvention fixe a été créée : les Top Flash.

De quoi s'agit-il ? Tout au long de l'année, de façon ponctuelle, le CCE propose des « packages » à tarifs très compétitifs, pouvant aller jusqu'à - 60 %. Les Top Flash existent sous toutes formes de vacances (week-ends, circuits, séjours, thématiques, etc.). Elles sont d'autant plus à saisir rapidement qu'elles sont non seulement limitées dans le nombre de places et dans le temps, mais elles sont prioritairement annoncées sur l'application mobile.

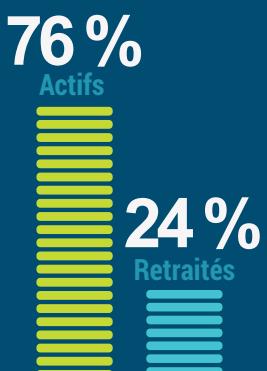
À noter : dans un premier temps, les inscriptions aux Top Flash sont uniquement ouvertes aux agents sols actifs.

Perspectives 2019

Dans nos enquêtes de satisfaction, vous avez exprimé votre envie de partir vers de lointaines destinations. Aussi le CCE a orienté son programme vers davantage de séjours à l'étranger dès l'Hiver 2019.

Jusqu'à présent, le programme Hiver/Printemps était principalement constitué de voyages en France et consacré en priorité aux sports d'hiver. Le catalogue de vos prochaines inscriptions affichera désormais 40 % de séjours à l'étranger.

Vous & Nous (Bilan 2018)



Agents répondant
aux questionnaires
de satisfaction
en - de 7 jours.

29 975 **28 396**



Évolutions des effectifs
Air France

Satisfaction
globale



Patrimoine

Nos résidences se transforment et s'adaptent

Vous offrir plus de flexibilité et d'autonomie dans le Patrimoine... Initié en 2017 avec l'ouverture des résidences des DOM à la réservation immédiate, puis étendu aux nouvelles résidences du Sud, le CCE continue sa transformation en 2018 afin de vous donner davantage de liberté dans l'organisation de vos vacances.

Comment ? En donnant de plus en plus la possibilité (en dehors des pics de l'été et de l'hiver) de réserver votre séjour aux dates que vous souhaitez dans les résidences détente : Hibiscus (Réunion), Séo (Guadeloupe), Le Mabouya (Martinique) et Saint-Malo, mais aussi tout récemment dans les résidences du Sud. Des offres « packagées » ont également été créées afin de vous faire découvrir le patrimoine avec les Fun'Pass et les packs DOM.

Résidences du Sud

Beuil, Penne-du-Tarn, Bonnieux : réservation immédiate et à un tarif abordable

Cap sur le Sud ! À la demande des CE, les résidences du Sud (Alpes-Maritimes), Penne-du-Tarn (Tarn) et Bonnieux (Vaucluse) sont désormais en réservation libre sur Panoram@ depuis cet été.

Objectif : permettre à tous de partir à l'improviste au grand air dans le sud toute l'année dans ces trois propriétés. Leurs points communs : une situation géographique idyllique pour les amoureux de la nature, un confort simple (linge de toilette, draps etc. à apporter soi-même) et des tarifs légers.



Equipements

Quoi de neuf dans vos résidences ?

Séo (Guadeloupe)

Pour votre confort, 12 bungalows ont été rénovés complètement. L'ensemble des 27 bungalows est maintenant équipé de TV.

Le Mabouya (Martinique)

L'ensemble des 15 bungalows est maintenant équipé de TV.

Saint-Malo (Ille et Vilaine)

4 gîtes ont été rénovés en début d'année. Les 5 autres seront rénovés d'ici à la fin de l'année. L'ensemble du village sera donc complètement rénové à l'ouverture de la saison 2019.

Gassin (Var)

L'ensemble des logements est maintenant équipé de TV.

Vous & le Patrimoine (bilan 2018)

12 800
Participants
sur le Patrimoine

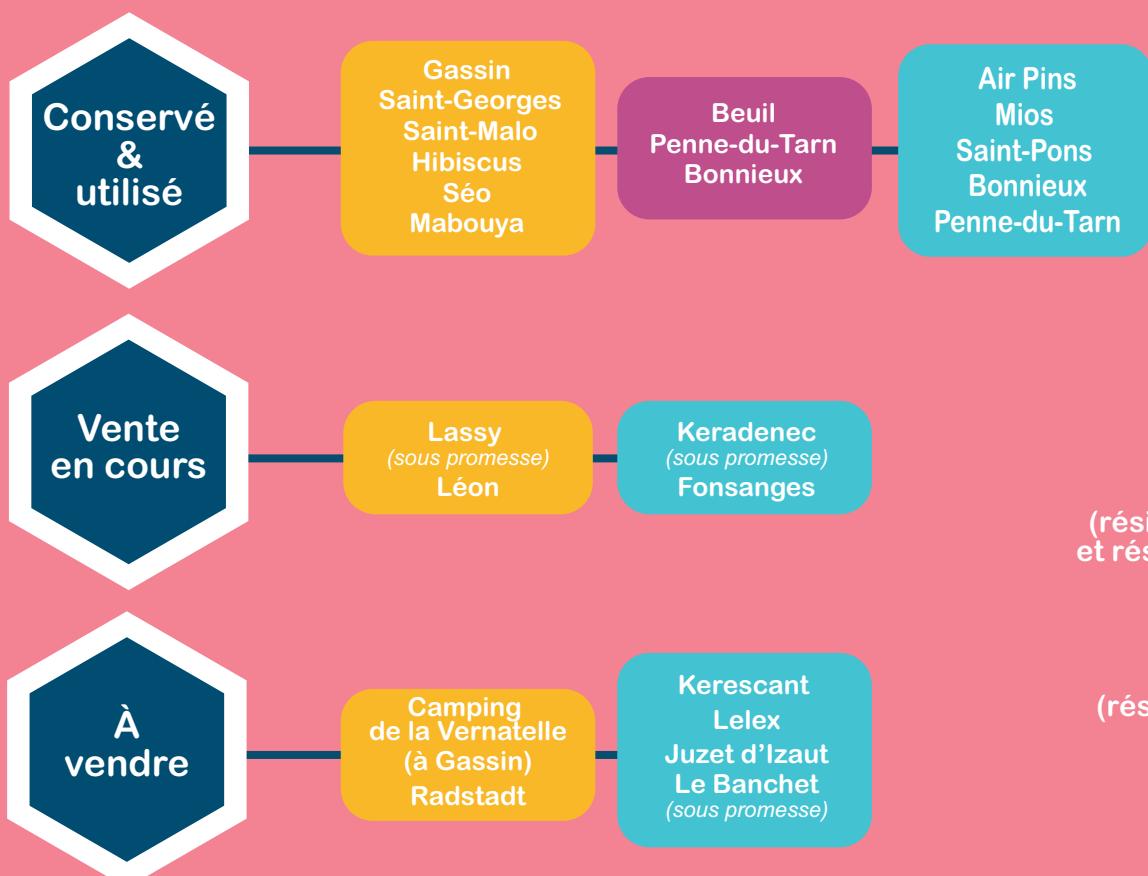
6 200
Nouveaux inscrits
sur le Patrimoine

6 juillet
Ouverture
des résidences
du Sud
sur Panoram@

à partir de
20 €
Par nuit
dans les
résidences
du Sud

271
participants
dans les
résidences
du Sud
(au 30 août)

Patrimoine en 2018



VA
(résidences au soleil
et résidences à la mer)

VA
(résidences du Sud)

VJ

Vous & Panoram@ l'appli

VOTRE PROFIL

CE d'affectation, nombre de points, informations personnelles, favoris, infos pratiques, Infos@Colos, fiches pocket, newsletters et Panoram@ le Mag (pdf).

PREVIEW

Tous les bons plans et les informations à ne surtout pas manquer, visibles en priorité.



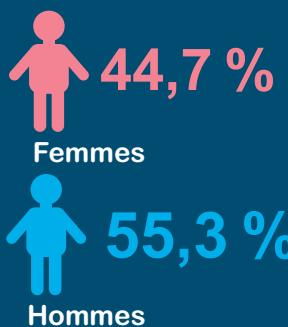
LES OFFRES VACANCES JEUNES

Si vous avez des enfants en âge de partir en colos (4-17 ans inclus).

LES OFFRES VACANCES ADULTES

Subventionnées, Patrimoine, Détours, Liberté, etc.

8000 personnes ont téléchargé l'appli



80 000

Pushs envoyés

À vous d'explorer



LES OFFRES TOP FLASH

Formules de séjours avec un stock limité, subventionnées jusqu'à 60 %, réservées uniquement aux personnels actifs sol. Profitez des bons plans en exclu !

VOS FAVORIS

Tous les séjours que vous mettez de côté au fil de vos recherches. Ajoutez les favoris grâce au bouton ☆.

VOS ACTUALITÉS

Le fil Panoram@ vous informe des dernières nouveautés du CCE.

NOS MEILLEURS SPOTS

Tous les mois, retrouvez les destinations tendance du moment.

LA MAPPEMONDE

En un clin d'œil, toutes les offres voyages sont visibles. Zoomez, dézoomez, cliquez et accédez à la fiche produit.

Escale solidaire

(Cambodge)



Le Phare Ponleu Selpak donne une chance à des enfants de devenir des artistes

Du 31 octobre au 12 novembre, 12 agents d'Air France, actifs et retraités, ont participé au premier séjour « solidaire » co-organisé par la Fondation Air France, Voyager Autrement et le CCEAF. Objectif, faire découvrir le Cambodge à travers des associations qui viennent en aide aux enfants défavorisés dans ce pays desservi par la Compagnie. Pierre Amirjanow, aujourd'hui à la retraite, a ainsi fait partie des agents qui ont expérimenté ce nouveau concept.

Qu'est-ce que
vous retenez de
ce voyage ?

Ce séjour a été très dense, très bien organisé. Sur place, nous avons eu un excellent guide qui nous a fait visiter le Cambodge à travers un vocabulaire

français très précis et beaucoup d'humour. Mais globalement, ce que j'ai retenu, c'est l'originalité de ce circuit. Le CCE s'ouvre à un nouvel aspect du voyage, plus solidaire et tourné vers l'humanitaire... Celui de la vie des enfants dans le monde. Il s'agit en quelque sorte, d'une forme de transition entre les voyages que propose habituellement le CCE et un soutien aux enfants défavorisés dans le monde, dans ce cas particulier, au Cambodge. Cette ouverture et cette nouveauté donnent plus de sens au mot social du Comité Central d'Entreprise. Je remercie d'ailleurs ceux qui ont eu cette idée, que ce soit à la Fondation d'Air France, l'Agence Voyager Autrement ou au CCE d'Air France. Je tiens aussi à remercier les autres membres du groupe qui étaient très impliqués quotidiennement, à la réussite de ce voyage qui ne consiste pas qu'à aller à la rencontre de la mer et du soleil... On a croisé des regards et des paroles d'enfants d'une richesse extraordinaire et rien que pour ça, ça valait le déplacement.

Au-delà des rencontres exceptionnelles avec les enfants, cette nouveauté a été l'occasion d'aller au contact des bénévoles (ou à peine défrayés) qui travaillent dans les diverses ONG visitées. Ces personnes formidables sont chacune ultramotivées dans leurs domaines (médical, technique, artistique, etc.). Ils mettent leur vie, leur temps, leur passion, leur motivation au service d'enfants qui en ont vraiment besoin. Et ce n'est pas rien puisque ces enfants représentent le futur du Cambodge... Donc les bénévoles travaillent sur la construction et l'évolution d'un pays encore très pauvre, notamment dans le Sud. La différence entre le Sud (Phnom Penh) et le Nord (Angkor) est réelle.

Quels sont
vos meilleurs
souvenirs ?



Je tiens tout d'abord à préciser qu'on a visité toutes les ONG prévues au programme. Elles font toutes un travail formidable. On a eu droit à des explications, des contacts très chaleureux et des moments de vie extraordinaires. Mais j'avoue qu'une association m'a particulièrement marqué : Le Phare Ponleu Selpak (PPSA) ou « La Lumière des Arts ». Leur travail est impressionnant parce qu'elle donne une chance à des enfants de devenir des artistes, (cirque, peinture, musique etc.). Grâce à cette forme de développement multiculturel, ces enfants disposent d'un levier important pour évoluer socialement. Ça me paraît important.

Ravis de leur voyage, Pierre Amirjanow et les autres membres du groupe encouragent ce type d'initiatives et se disent prêts à repartir à la découverte d'autres pays et d'autres types de séjours nécessitant une réelle implication. Ils proposent le même concept... à Madagascar. Pourquoi pas ?!





En avril dernier, lors de la session du CCE, les élus adoptaient à l'unanimité un texte adressé au Conseil d'Administration, mettant l'accent sur 4 axes de développement stratégiques pour Air France. La période de changement de gouvernance n'a pas permis de disposer de l'avis du Conseil d'Administration d'Air France sur ces réflexions.

Avec la nomination de Monsieur Benjamin Smith et sa présence au Conseil d'Administration d'Air France, la réponse aux questions et réflexions de la Session du CCE reste d'actualité et attendue.

Ce travail d'analyse à l'attention du Conseil d'Administration a été mené par les commissions économique et emploi formation du CCE et les organisations syndicales représentées au CCE avec le support du cabinet SECAFI.

Adresse du Comité Central d'Entreprise au Conseil d'Administration d'Air France

Votée à l'unanimité lors de la session du CCE du 25 avril 2018

Air France a besoin d'une politique de développement des ressources humaines plus ambitieuse et plus dynamique

Le CCE observe attentivement la stratégie de croissance réinitiée fin 2016, qui, pour Air France, devrait se déployer plus fortement cette année.

Il attire l'attention sur le besoin que cette stratégie soit accompagnée du retour à *une politique de valorisation des talents d'Air France, de facilitation des mobilités internes et également de recrutement en CDI dans les secteurs actuellement en sous-effectif, dans le cadre d'une GPEC plus ambitieuse.*

Les tensions sur les effectifs que nous connaissons sont facteurs de non-performance, de non-qualité et engendrent des surcoûts. Ces tensions amènent le management à freiner fortement les mobilités professionnelles internes, alors que nous devons impérativement favoriser des parcours professionnels dynamiques.

Ces tensions deviennent de plus en plus prégnantes dans tous les secteurs de l'entreprise. Le CCE attire également l'attention du Conseil d'Administration sur la généralisation de contrats PNC en CDD et en alternance. Ces nouvelles formes d'embauche engendrent un « turnover » préjudiciable à la qualité du métier de PNC et, précarisent la situation de nombreux salariés.

Nous demandons que tous les PNC alternants et CDD soient embauchés à l'issue de leur formation.

Le CCE insiste sur le fait que la stratégie du groupe doit aussi profiter au développement de la compagnie Air France, et sur la nécessité de création d'emplois pérennes en son sein. Il nous faut savoir attirer les compétences et les talents dont l'entreprise a besoin.

Air France a pour cela besoin de sortir d'une culture où les gains de productivité se faisaient principalement via des réductions d'effectifs.

Investir plus sur l'amélioration de la performance opérationnelle est indispensable

Le CCE souhaite attirer l'attention sur les enjeux d'amélioration de la performance opérationnelle, sur le besoin d'engager des actions de fond sur l'organisation et d'y consacrer plus de moyens. Les coûts visibles (compensation clients) et plus encore les coûts de non-qualité cachés sont très importants. Cela ne va pas dans le sens des gains de coûts attendus par l'entreprise, et c'est source de démotivation pour les salariés. Une politique renouvelée en la matière doit amener selon nous à questionner certains choix de développement de sous-traitance opérés ces dernières années (Cargo, Maintenance, Informatique, Centres de Relation Clientèle), que l'entreprise ne parvient pas à maîtriser et à fiabiliser. Les surcoûts générés ne sont pas mesurés, mais sont importants : perte de clientèle, surcroit d'activité pour Air France consécutif à la mauvaise qualité des prestations fournies, facturation de prestations non prévues initialement, perte de savoir-faire, etc...

Construire une politique ambitieuse pour le Court-courrier

Le CCE tient à rappeler que les résultats du court-courrier étaient en fort redressement depuis plusieurs années et devaient être à l'équilibre en 2017, grâce aux efforts des salariés et à une politique commerciale dynamique. La dégradation des performances économiques en 2017 vient des difficultés liées à la fusion des trois filiales régionales, et surtout d'une gestion des mobilités des pilotes entre Hop! et Air France non coordonnée, mal calibrée, et au final extrêmement coûteuse. Le CCE constate que, malheureusement, les décisions envisagées d'opérer de nouveaux transferts de pilotes vers Air France en 2018 vont amplifier le problème. Nous continuons également de souffrir d'une hétérogénéité de la flotte court-courrier

dont nous aurions pu faire l'économie. Le CCE n'a eu de cesse d'alerter l'entreprise sur la nécessité impérieuse de rationaliser cette flotte.

Le CCE souhaite que *le groupe se dote d'une politique ambitieuse pour le court-courrier sur un marché France stratégique pour son assise commerciale*. Cette politique doit se traduire par des investissements dans la flotte. Le CCE est opposé à toute solution de repli brutal qui verrait revenir des plans de réductions d'effectifs.

Le groupe a annoncé réfléchir à *une stratégie de renforcement de Transavia*, notamment sur les trafics entre les provinces françaises et l'Europe. Le CCE considère que cette stratégie peut être adaptée si Transavia se concentre sur la prise de part de marchés sur les concurrents pour tirer parti du développement de ces trafics, permettant à la fois de développer Transavia et de protéger les activités d'Air France de l'agressivité commerciale des compagnies low-cost.

Gérer d'éventuels nouveaux développements sur les marchés low-cost dans un cadre négocié permettant la confiance de tous les salariés

Concernant l'éventualité d'*une extension de périmètre d'action des filiales low-cost*, que le Groupe étudie (Transavia sur les lignes province françaises – Europe, low-cost long-courrier), le CCE souhaite que cela se fasse dans le cadre d'*un accord collectif négocié avec toutes les organisations syndicales représentatives, permettant notamment de garantir que cela n'aura pas d'impact négatif sur l'emploi dans notre compagnie*.

Une telle approche est nécessaire pour rassurer les salariés et pour travailler à renforcer la confiance, objectif qu'a souhaité à juste titre mettre en avant Trust Together. Il s'agit de s'assurer que ces développements se feront prioritairement en prenant des parts de marché sur d'autres opérateurs et non pas en reprenant des marchés à Air France.

Il s'agit aussi de créer les conditions pour que ces développements s'appuient sur les salariés et les compétences disponibles chez Air France, pour tous les métiers qui seraient éventuellement impactés par des développements low-cost. Nous sommes très attachés à ce que le développement du groupe ne soit pas concentré sur les seules filiales, et concerne aussi la compagnie Air France.



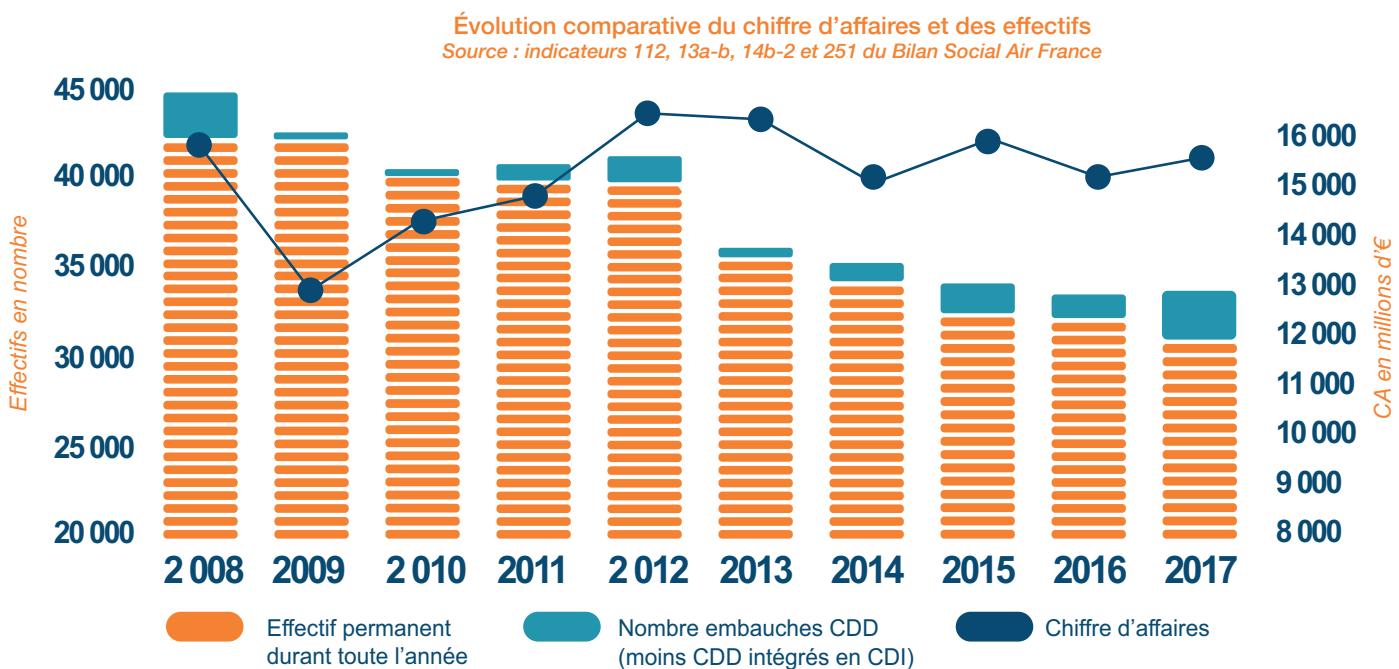
Éclairage économique

Le contexte d'élaboration de la stratégie par la Direction et la publication de l'Adresse au Conseil d'Administration, est l'occasion de revenir en détail sur les leviers économiques d'amélioration de la performance d'Air France. Cette analyse complémentaire à l'Adresse du CCE, s'appuie sur les quatre axes de développement stratégiques identifiés par les commissions économique et emploi formation.

1

Une politique de valorisation des Ressources Humaines

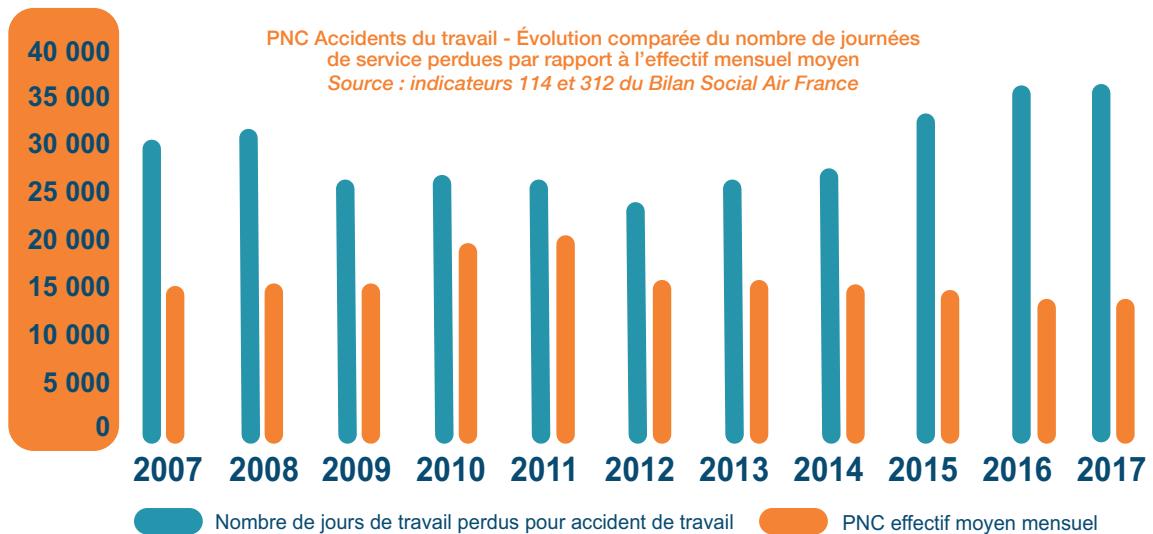
En 10 ans, nous constatons une baisse structurelle du nombre d'emplois stables au profit des CDD, y compris contrat d'apprentissage et de professionnalisation, alors que le chiffre d'affaires est en progression.



En 2017, le nombre d'embauches en CDD a doublé par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 3 133. Le personnel navigant commercial (PNC) regroupe près de la moitié des recrutements (répartis de mai à décembre) et le personnel sol (PS) ouvrier/employé 36 %. Cette tension sur les effectifs engendre un certain nombre de coûts supplémentaires.

En effet, les seuls frais d'incidents commerciaux et hébergements augmentent de 65 % soit de 59 M€ entre 2012 et 2017. Au-delà des coûts engendrés, ces situations dégradent l'image de marque auprès de nos clients. Aujourd'hui, Air France reste éloigné du podium dans les classements globaux internationaux des meilleures compagnies selon les voyageurs.

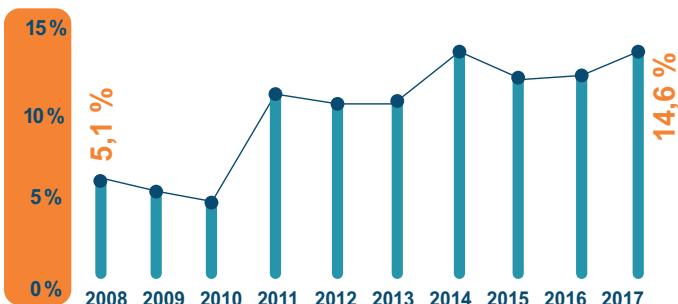
Autre exemple, concernant le personnel navigant commercial, les journées de services perdues, suite à un accident du travail, sont en augmentation alors même que les effectifs sont en baisse. De plus, le recours aux CDD et alternants entraîne un « turnover » préjudiciable à la Compagnie. La pérennisation de ces salariés à l'issu de leur formation semble nécessaire.



Depuis 2008, le recours à la sous-traitance augmente de 150 %. Dans l'absolu, cette forte augmentation s'explique en grande partie par la progression des besoins en assistance informatique.

Cependant, le recours au personnel extérieur a doublé entre 2012 et 2017.

Rapport montants versés à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel / Frais de personnel
Source : indicateurs 242 et 251 du Bilan Social Air France

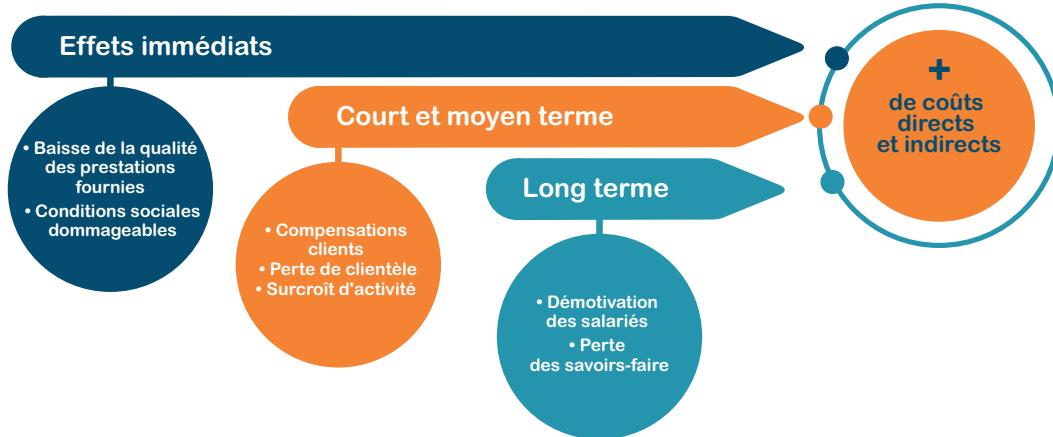


D'après ces constats, il semble important de s'interroger sur la pertinence et l'efficacité opérationnelle et économique de la logique des gains de productivité par la réduction des effectifs. Une GPEC ambitieuse est un atout pour construire la stratégie du groupe en s'appuyant sur les compétences disponibles à Air France.



2 Une amélioration de la performance opérationnelle

En dix ans, les coûts de sous-traitance d'Air France ont été multiplié par 2,5 alors que les frais de personnel diminuent de plus de 10 %. L'équation, moins de personnel et recours accru à la sous-traitance pour une réduction des coûts immédiate, ne fait pas toujours sens. En effet, il paraît nécessaire de revoir la finalité de cette transformation et d'en considérer la réalité opérationnelle. De plus, dans certains cas les conditions de travail dans ces entreprises sont souvent critiquables. Au-delà de la question sociale et morale, ce recours toujours plus important à l'achat de prestations externes peut représenter un danger pour la Compagnie de perte de son fonds de commerce. Dans un contexte où le service au passager est primordial, le recours de manière structurelle à la sous-traitance, qui offre une qualité de service parfois contestable sur certains secteurs, peut s'avérer un manque à gagner.



3 Une politique ambitieuse pour le court-courrier

Depuis 2013, le résultat d'exploitation de Hop! Air France s'est amélioré de 190M€ pour atteindre -55M€ en 2016. En 2017, le résultat d'exploitation d'Hop! Air France baisse et s'établit à -104M€. Les difficultés sont, d'une part, structurelles avec une flotte **hétérogène** et vieillissante résultant de la fusion de trois filiales régionales. D'autre part, cette dégradation s'explique en grande partie par un élément conjoncturel, **la gestion désorganisée des mobilités des pilotes de Hop! vers Air France** extrêmement coûteuse.

Cependant, selon l'ancienne direction d'Air France, le positionnement sur le Court-courrier restait une priorité stratégique pour :

- Protéger le réseau moyen-courrier face aux low-cost européens.
- Garder une présence sur le marché domestique.
- Conserver les contrats firmes.
- Référencement du site Air France.
- et attractivité programme Flying Blue.

Ces raisons sont majoritairement défensives et n'affichent pas **une finalité stratégique de long terme**. Dans ce contexte, **un renforcement des positions commerciales d'Hop!** paraît nécessaire. Les difficultés indiquent d'elles-mêmes les marges de manœuvre possibles, une rationalisation de la flotte et une meilleure gestion des ressources. Selon les données disponibles, **la baisse du résultat d'exploitation résulte de dysfonctionnements** et non d'une mauvaise performance de la main d'œuvre.

En revanche, **une stratégie offensive de Transavia** sur la concurrence « low cost » serait pertinente. Elle permettrait de développer la marque en prenant des parts de marché aux concurrents et de protéger les activités d'Air France.



Prochainement, lancement d'une nouvelle newsletter économique.
Pensez à mettre régulièrement vos contacts à jour sur Panoram@

4 Développer le segment low-cost tout en préservant l'emploi de la Compagnie Air France

IATA annonce **la multiplication par deux du trafic aérien mondial**, durant les vingt prochaines années, pour atteindre 8,2Md€ de passagers en 2037. Cette prévision s'accompagnerait d'une croissance moyenne annuelle d'environ 3,5 % par an. Ces données sont à prendre avec précaution, au regard du niveau de **maturité avancée du marché européen** comparé aux marchés asiatiques. La structure du marché évolue **favorablement aux compagnies « low cost »**, dont la part de marché a progressé de dix points en dix ans.



Ce contexte explique l'éventuel développement des filiales « low cost » par le groupe Air France-KLM. Cependant, **les frontières entre compagnies « low cost » et traditionnelles s'atténuent**, un effet potentiellement renforcé par la montée des prix du pétrole et le développement des vols « low cost » long-courriers. Cette situation interroge l'opportunité d'un renforcement fort sur une marque hybride Air France, plutôt qu'un positionnement multimarque qui peut être source de confusion.

La condition préalable aux choix stratégiques concernant le renforcement d'une activité « low cost » par la Compagnie, demeure un climat de confiance avec les salariés. Ce développement devra s'appuyer sur **les compétences disponibles au sein Air France**, afin de **maintenir l'emploi** dans le cadre d'accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Intervention en Session de Benjamin Smith



Jean-Pierre Combes Defontis, Secrétaire Général du CCE Air France et Benjamin Smith, Directeur Général d'Air France-KLM.

Le 22 novembre 2018, Benjamin Smith assistait pour la première fois à la Session du CCE, occasion pour les élus d'aborder certaines problématiques. Le Directeur Général d'Air France-KLM a insisté sur l'opportunité que représente la Session pour évaluer les forces, mais aussi les faiblesses de la Compagnie. Nous avons choisi de vous restituer les principaux points.

Quelques mots sur votre arrivée au poste de Directeur Général ?

Cela fait maintenant 60 jours que j'occupe mon poste et j'apprécie la clarté et l'honnêteté dont font preuve les élus que j'ai eu la chance de rencontrer jusqu'alors. Je souhaite renforcer la Compagnie Air France. J'espère que les consensus vont permettre de travailler à la fois sur les problématiques internes et externes.

Ma règle numéro une, est que les salariés ressentent davantage de satisfaction au travail. Le passé ne peut être changé, en revanche, je peux comprendre ce qui a et ce qui n'a pas fonctionné. Après vingt-huit années d'expérience dans l'aérien, je suis ici pour apporter ma contribution et améliorer la situation actuelle.

Et comment comptez-vous changer la situation actuelle ?

La première contribution est d'améliorer le service rendu aux clients, en s'appuyant sur l'expérience et le travail des salariés. Ensuite, certaines décisions concernant la rationalisation de la

flotte sont nécessaires, notamment pour les A380. Si la décision est faite de conserver certains avions, l'intérieur doit être modernisé. Ces aménagements coûteux, s'amortissent sur une durée d'au moins dix ans.

Et plus particulièrement concernant les filiales Joon et Hop! ?

Deux négociations sont en cours avec les pilotes concernant les compagnies Hop! et Joon. Les choix futurs dépendent de ces accords.

Depuis plusieurs années le recours à la sous-traitance est en constante augmentation...

Ce sujet fait l'objet de controverses dans chaque entreprise. Aujourd'hui, une étude au cas par cas de viabilité, demeure nécessaire. Notre principal partenaire, Delta, est un modèle de ce qui peut être fait. Cette compagnie robuste qui sous-traite très peu, enregistre à la fois une croissance importante et un fort taux de satisfaction de ses salariés.

Et au sujet de la performance du hub ?

La performance du hub n'est pas satisfaisante. D'abord, un important travail de simplification des programmes doit être fait. Ensuite, nous devons étudier quels changements peuvent désengorger les plages d'activités du matin. Pour cette année, les programmes sont déjà définis, ce qui réduit les marges de manœuvres. A l'avenir, nous devons être certains que chaque journée soit entièrement assurée et ne pas répéter ce qui s'est passé l'été dernier.

Quelles sont les principales menaces externes selon vous ?

Le contexte actuel présente certains risques, notamment la privatisation de l'opérateur de l'Aéroport de Paris. Le nouveau terminal 4 coûte entre 7 et 9 Md€ avec une ouverture estimée en 2035.

La période de transition est extrêmement difficile pour Air France. De plus, le terminal 4 ne semble pas conforme à ce qui pourrait convenir à une compagnie aérienne. J'ai eu l'occasion de rencontrer les différents acteurs majeurs de ce dossier, les ministres des Transports et des Finances ainsi que le CEO d'Aéroport de Paris. Nous devons clarifier et exprimer clairement ce qui est le mieux pour Air France afin d'affirmer nos positions. Cependant la première menace externe, reste les compagnies concurrentes avec d'autres modèles économiques, en particulier les compagnies du Golfe soutenues par leurs gouvernements.

Un dernier mot...

Je suis impressionné par l'implication et le professionnalisme des salariés. Cette force collective permet une fondation essentielle pour construire l'avenir. Ma principale priorité est de renforcer la solidité et la compétitivité d'Air France.

En savoir plus ?
analyseseco@cceaf.fr



**NOUS SOMMES POUR CEUX
QUI RENDENT
LA SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE
ET CEUX QUI EN ONT FAIT
LEUR VOCATION.**

PLUS DE 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE.

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h)
Connectez-vous sur www.gmf.fr

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2017.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.